

Mairie de  
**DURAVEL**  
Code postal : 46700  
Tél : 05 65 36 50 01  
Fax : 05 65 30 65 63

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

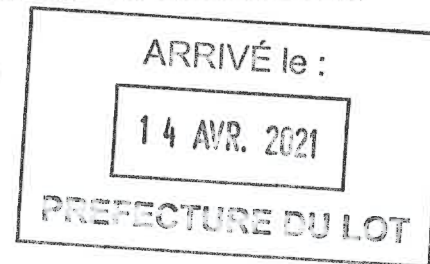
2021-017

.L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à 20 h,  
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de  
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 03.04.2021**

**Présents** : MM. CALASSOU, Mmes DELAIR, DAVID, CAMPOURCY,  
BOON, BROUSSE, HALL.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID



Nombre de Conseillers	
En exercice :	7
Présents :	7
Votants :	7

Le Conseil Municipal de Duravel

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1, L.1612-20 et L. 2311-1 à L2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2021

Vu le compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le comptable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Adopte le Budget primitif CCAS 2021, lequel peut se résumer de la manière suivante :

<b>DEPENSES :</b>	Alimentation	21 000.00
	TOTAL	21 000.00
<b>RECETTES :</b>	Prestations de services	20 024.65
	Excédent 2020 reporté	975.35
	TOTAL	21 000.00

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.  
Et ont signés les membres présents

## Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 14 avril 2021

Publié ou notifié

le 19 avril 2021

G. CALASSOU  
Maire



Pour extrait conforme  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Le Maire  
Gérard CALASSOU

